



PROGRAMME DE FORMATION

Acteur PRAP 2S (2021)

Prévenir des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social (dont ALM)

Objectifs

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique et accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Public concerné

Personnel aidant ou soignant, ayant des activités d'accompagnement à la mobilité.

Pré requis

Aucun prérequis n'est exigé.

Documents délivrés

ED7201, ED7202, grille d'observation et d'analyse de l'acteur PRAP 2S (+ guide d'utilisation) + tous documents jugés nécessaires par le formateur.

Modes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations pratiques, simulations.

Compétences visées et contenu

* Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise ou son établissement.

Comprendre l'intérêt de la prévention et connaître les risques de son métier.

* Observer et analyser sa situation de travail, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourus.

Caractériser les dommages potentiels en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

* Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement.

Proposer des améliorations sur sa situation de travail.

Faire remonter l'information aux personnes concernées.

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

* Accompagner la mobilité de la personne aidée (ALM), en prenant soin de l'autre et de soi.

Identifier les enjeux d'un accompagnement et séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.

Analyser la situation d'accompagnement et caractériser les aides techniques, au vu de mettre en œuvre un accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Dispositif et suivi d'évaluation

Certificat d'acteur PRAP 2S (2 épreuves certificatives).



Max. 10
personnes



Formateur
PRAP 2S



28 heures en
présentiel



Tous les
2 ans

Avec intersession 1h